

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE
DE
LA TALAUDIÈRE
(LOIRE)**

Place Jean Moulin – CS 30 141 – 42351
LA TALAUDIÈRE CEDEX (France)

La Talaudière, le vendredi 24 octobre 2025

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu, en Mairie, salle des délibérations :

Le lundi 3 novembre 2025 à 18h30

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Ramona-GONZALEZ GRAIL



- ORDRE DU JOUR -

Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 15 septembre 2025

Désignation du Secrétaire de séance.

FINANCES

- Note n°1 Forum Intercommunal De L'emploi
Communes De La Talaudière, Saint Jean Bonnefonds Et Sorbiers
Approbation
- Note n°2 Groupement Régional d'Actions Cinématographiques (GRAC)
Convention d'affiliation aux chèques cinéma GRAC et de remboursement
Approbation
- Note n°3 Garantie d'emprunt prêt CDC ANRU - HABITAT ET METROPOLE
Approbation
- Note n°4 Garantie d'emprunt prêt CDC Droit Commun - HABITAT ET METROPOLE
Approbation
- Note n°5 Culture
Convention de partenariat Sainte Barbe 2025
Approbation
- Note n°6 Service jeunesse
Aide au permis de conduire - Année 2026
Approbation
- Note n°7 Pôle jeunesse
Aide BAFA 2026
Approbation
- Note n°8 Déplacements accomplis par les élus dans l'exercice de leurs fonctions
Mandat spécial Congrès des maires 2025
Modalités de prise en charge
Approbation
-
- Note n°9 Construction d'un Pôle artistique sur le site de l'ancienne école « V-Hugo »
Modification n°1 : Lot n°5 – « Charpente – Couverture - Etanchéité » Groupement
ABC BORNE/CECOIA
Approbation
- Note n°10 Budget principal
Admissions en non-valeurs
Approbation
- Note n°11 Budget de la Commune
Créance éteinte

- Approbation
- Note n°12 Budget principal
Autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) N°0125
« POLE ARTISTIQUE »
Approbation
- Note n°13 Budget ville
Décision modificative
Approbation
- Note n°14 Adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique
SAGE proposée par le SIEL-TE Loire
2026- 2031
Approbation
- Note n°15 SIEL
Travaux d'Eclairage Place du 14 juillet
Approbation
- Note n°16 Taxi animalier
Convention année 2026
Approbation
- Note n° 17 Subvention exceptionnelle complémentaire association Les Coissous
Avenant n°1 à la convention 2025
Approbation

ENFANCE-JEUNESSE

- Note n°18 Convention Territoriale Globale
Convention ateliers pour les collégiens entre les communes de Saint-Jean-
Bonfond, Sorbiers et La Talaudière
Approbation
- Note n°19 Agrément pour l'accueil de volontaire en service civique
Approbation

INTERCOMMUNALITE

- Note n°20 Rapport CRC contrôle des comptes et de la gestion de la SPL CAP METROPOLE
Prend acte

VIE ECONOMIQUE

- Note n°21 Ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2026
Approbation

l'opération. Le remboursement interviendra à l'issue de la mise en service de la sous station.

DM n° 061

CULTURE

Contrat spectacle "les Mots qu'on ne me dit pas" au Sou les 09 et 10 octobre

Contrat passé avec La Cie Théâtre du Point du Jour, pour 4 représentations pour le spectacle « Les Mots qu'on ne me dit pas » le jeudi 09 octobre 2025 à 10h00 et 14h00 et le vendredi 10 octobre à 14h30 et à 20h30 pour un coût total de cession de 7 400,00 € HT, (TVA à 5.5%) soit 7 807,00€ TTC hors frais de déplacement, de transport du décor et des repas s'élève à 1 555,40€ HT, (TVA à 5.5%) soit 1 640,95 € TTC.

Actions de médiation et rencontres autour du spectacle auront lieu les 6,7 et 8 octobre 2025 dans les écoles primaires de la commune, au collège ainsi qu'à la bibliothèque municipale. Mise à disposition de l'appartement du Parc du 6 au 11 octobre

DM n° 062

ADMINISTRATION GENERALE

Prolongation de la convention de mise à disposition précaire d'un logement à Madame MUNDELE KABA Dalila, congolaise, ayant à charge 4 enfants, dans l'attente de la reconnaissance d'un statut de réfugié, pour l'occupation temporaire du logement de type 4 sis 31 Rue Victor Hugo, sans versement d'indemnités d'occupation avec prise en charge de l'assurance du logement par la CCAS et des autres charges par la commune.

Mise à disposition consentie pour une durée d'un mois renouvelable tacitement par période d'un mois, dans la limite de 3 mois, à compter du 1er octobre 2025, sauf résiliation dans les conditions prévues à l'article 2 après remise en état ou proposition d'un hébergement d'urgence.

DM n° 063

CULTURE

Contrat passé avec l'association FE FLAMENCA, pour 1 représentation pour le spectacle MOMENTOS au Sou le 15 novembre 2025 à 20h30 pour un coût total de cession de 6 500 € TTC hors frais de déplacement mutualisé avec la ville de Saint Chamond de 455 € TTC.

Mise à disposition de l'appartement du Parc du 6 au 11 octobre

DM n° 064

CULTURE

Contrat passé avec l'association « Compagnies Viracocha-Bestioles », pour 5 représentations pour le spectacle « Sous la neige » au Pôle Festif de la Talaudière les 6 novembre à 9h 10h15 et 14h et 7 novembre 2025 à 9h et 10h15.

Coût total de cession de 6 000,00 € (TVA non applicable) hors frais de déplacement de 795,60 € TTC et défraiements de 248,40 € (tarif syndéac).

Mise à disposition de l'appartement du Parc pour 4 personnes (12 nuitées) du mardi 04 novembre au vendredi 07 novembre 2025.

DM n° 065

CULTURE

Contrat passé avec La Compagnie La Peau De L'Ours, pour :

- 3 représentations pour le spectacle « KANT » au Centre Culturel Le Sou le jeudi 27 novembre à 14h00, et le vendredi 28 novembre à 14h00 et à 20h30 pour un coût total de cession de 4 900,00 € TTC
- et 11h d'interventions artistiques dans des établissements scolaires auront lieu les 17,18 novembre et 12 ou 13 décembre 2025 pour un coût de 715,00 € TTC.

Hors défraiements des repas de 41,40 € TTC.

Mise à disposition de l'appartement de la Maison du Parc du 25 au 29 novembre 2025.

DM n° 066

CULTURE

Contrat passé avec La compagnie « en Bonne Compagnie », pour 2 représentations pour le spectacle « Le Manoir de Tante Marguerite » le 5 décembre 2025 à 10h00 et 14h00 pour un coût total de cession de 4600 € HT SOIT 4853 € TTC hors coût de transport de l'équipe et du matériel de 280,00 € HT. (TVA à 5.5%) soit 295,40 € TTC.

En amont des représentations, auront lieu 6 interventions, le mardi 25 novembre de 13h à 17h dans des classes de 6ème, à raison d'une demi-heure d'intervention par classe pour un coût de 390,00 € HT. (TVA à 5.5%) soit 411,45 € TTC.

S'ajouteront les frais éventuels inhérents au spectacle : les repas sur site le 01 décembre midi et soir pour 2 personnes et le 05 décembre 2025 pour 7 personnes, le catering, SACEM, SACD, taxe fiscale sur les spectacles...

INFORMATIONS